

Maison de la Mémoire 4
François Collette
St Georges et le Dragon à Mons
ELEMENTS D'HISTOIRE POUR INTERPRETER LE FOLKLORE.

Mesdames

Messieurs,

Je remercie les animateurs de la Maison de la Mémoire de m'avoir offert cette tribune, une nouvelle fois pour vous parler de notre ville de Mons.

S'agissant de son folklore, **l'exercice est périlleux.**

On a tant écrit et tant parlé de notre « **lumeçon** » qu'il semble à priori impossible de sortir des lieux communs.

Ouvrant le cycle de trois conférences, il me revient de tenter de retracer l'histoire de ce folklore particulier de Mons.

Comme la forme actuelle du jeu populaire est le résultat d'une longue et permanente évolution, il est évidemment impossible de retrouver un premier « lumeçon »

Mais on peut sans nul doute retrouver la trace des différentes influences qui l'ont façonné.

S'agissant de l'histoire d'une tradition populaire, il ne faut pas s'étonner que **ce fait « ethnologique »** n'a, pour ainsi dire, **jamais été décrit par les chroniqueurs de l'ancien régime** et qu'on n'en retrouvera que des traces documentaires rares et indirectes.

Mais comme l'enseignait Jacques LE GOFF « **l'histoire se fait avec des documents et des idées, avec des sources et de l'imagination** ». Ou encore « **nourrir la mémoire des hommes demande autant de goût, de style et de passion que de rigueur et de méthode** ».

Je vous convie donc à faire le point des connaissances historiques sur le dragon de Mons et à suivre de nouvelles pistes d'explication du phénomène.

L'incontournable Gilles-Joseph de BOUSSU, dans son histoire de la Ville de Mons de 1725 évoque incidemment **le rite**, pour magnifier une gloire locale, notre **Gilles de Chin**. Le Seigneur de Berlaymont, Grand Bouteiller du Comté de Hainaut se serait illustré lors de la première croisade où il terrassa un lion, puis un « **gayant** » puis un « **serpent grand et horrible qui attaquait un lion** » dont il coupa la tête pour la ramener en trophée.

La source de la légende se trouve dans un poème épique écrit au XIV^{ème} siècle par un ménestrel, **Gautier de Tournai**. Elle s'intitule : « **Chronique du bon chevalier messire Gilles de CHIN** ». Il n'y est évidemment pas question du Dragon de Wasmes qui n'apparaît que dans l'épithaphe tardive de son nouveau tombeau érigé au XVI^{ème} siècle par les moines de Saint-Ghislain.

de BOUSSU confirme la tradition qui attribue au vaillant Croisé d'avoir rapporté la tête d'un dragon en trophée pour être déposée dans la Trésorerie des chartes du Pays de Hainaut. C'est **la grosse tête de Crocodile** qui est **au musée Jean Lescart**. L'attribution au fameux chevalier est douteuse car cette tête attribuée à un serpent qui faisait partie des meubles de l'hôtel parisien du comte Guillaume IV, à la

rue de Jouy (hôtel d'Osteriche) selon un inventaire de 1409 n'est arrivée à Mons que peu après cette date.

Mais Gilles-Joseph nous apprend surtout que c'est « **en mémoire de cette victoire signalée, qu'on porte à la procession solennelle qui se fait le jour de la Très-Sainte Trinité, la figure d'un dragon entourée de plusieurs Cavaliers qui représentent le valeureux Gilles de Chin, avec sa suite, que, par corruption de langage, ou plutôt l'ignorance du Peuple qui tourne ce mystère en ridicule, appelle les Chins-Chins.** »

Il évoque donc un « **mystère** », tourné en dérision par le peuple ignare. On appelle **Mystère une pièce de théâtre**, un de ces spectacles édifiants que l'on proposait au peuple à la fin du moyen-âge. **Retenons qu'il se déroule dans la procession où il est grotesque** avec ses chevaux –jupons et que le peuple de Mons s'en amuse.

A première vue, **si le jeu n'était qu'une simple pièce de théâtre, on ne comprendrait pas comment elle serait parvenue jusqu'à nous**, rejouée tous les ans. Or, le lumeçon a continué d'être joué sous la pression populaire malgré l'interdiction des échevins promulguée pour satisfaire la condamnation par Joseph II de toutes les représentations profanes dans les processions.

Lisons la délibération du magistrat du 4 avril 1786.

Elle ordonne « **d'abolir pour toujours le divertissement qu'on donnait au peuple par la représentation du dragon, des diables, des hommes sauvages, de Gilles de Chin, des Chins Chins et leur combat vis-à-vis de l'hôtel (de ville) en présence du Magistrat, ainsi que les tiraileries des trois sermens tant avant, durant et après la procession que celles pendant la durée du Combat connu sous le nom de lum(e)çon** ».

L'information de de Boussu n'était donc pas complète, puisque l'ordonnance précise que les personnages grotesques qui escortaient le Dragon dans la procession se livraient après celle-ci au jeu populaire, que l'on offrait aux montois, sur la Grand Place.

Si le lumeçon est sorti pour un temps de la procession, le « divertissement » subséquent lui-même a persisté puisqu'il est représenté sans discontinuer par l'iconographie depuis le dessin aquarellé de **Philibert Delmotte de 1795**.

Dans la composition de cette aquarelle, le Dragon et le Peuple sont les acteurs centraux. Les autres personnages entourent le duo formé par le Peuple, ici schématisé par un homme et un enfant, et le Dragon.

En la publiant en 1982, Christiane PIERARD la légende en indiquant que les deux personnages « **gambadent de joie** ». C'est à mon sens une interprétation un peu sommaire, puisque, **bras levés, sous la queue du dragon d'osier, ils attendent manifestement qu'elle se donne à eux**. Le mât de cocagne ou la perche dressé à côté, renforce **la symbolique des trophées qui se trouvent au bout de la queue, comme de la perche**.

Les autres « acteurs », cavalier, diables, chins-chins et tirailleurs ne sont ici que **des figurants**. Ils sont pourtant indispensables à créer **le mouvement ondulant, coloré et bruyant qui permet de qualifier le jeu de Lumeçon**, appellation donnée en d'innombrables villes des Pays-Bas aux parades des compagnies bourgeoises depuis le XVème siècle au moins.

Ils sont aussi nécessaires pour rendre plus périlleux l'accès du peuple à la queue du Dragon.

C'est manifeste dans la lithographie de JOBART de 1815 et la gravure de THIEBAULT de 1830 qui s'en inspire, où l'on voit que **la foule se mêle aux évolutions du Cortège** et où le Cavalier n'a pour fonction que d'empêcher le contact de la queue du Dragon que la foule convoite et craint à la fois.

Sur la lithographie de **Schoonjans de 1858**, le dragon dressé sur sa tête par ses porteurs occupe toute l'image et **le rôle du Cavalier, minuscule à l'arrière plan est presque dérisoire**. A cette époque, **le peuple joue son rôle derrière des palissades en bois**, comme dans une arène de taumachie comme pour renforcer la difficulté du contact entre le peuple et la bête.

Il est clair qu'il attend la queue et qu'à l'époque il scande comme aujourd'hui les deux syllabes : « **la queue, la queue** » jusqu'à ce que les porteurs du dragon d'osier le satisfasse.

C'est à ce besoin impérieux et irréprouvable d'un contact entre la queue du monstre et le peuple de Mons que la tradition doit d'avoir survécu aux interdictions. Là réside le fait ethnologique central qui a guidé mon enquête.

Et Saint-Georges dans tout cela, me direz-vous?

Il n'est, selon moi, **qu'un faire-valoir du Dragon**. Bien plus, il a longtemps été **détrôné par le héros local**.

Pour preuve, dans le programme officiel des fêtes de la Ville de Mons de 1811 qui annonce le Lumeçon, qui va descendre la rue des clercs depuis la place Sainte-Waudru pour procéder à ses évolutions sur la Grand-Place, le cavalier combattant le Dragon est toujours désigné comme étant Gilles de Chin, et non saint-Georges.

Presque tous les auteurs qui se sont penchés sur la symbolique du personnage du cavalier vont traiter le Chevalier d'usurpateur, d'autres, plus nuancés admettront que cela n'a finalement pas d'importance, puisque finalement Saint-Georges sera réhabilité.

Mais cette réhabilitation en tant que personnage central du Lumeçon a été en fait un sérieux obstacle à la recherche de la véritable origine du rituel montois.

Les érudits du XIXème siècle étaient pétris de la conviction que le « divertissement du lumeçon » n'était **qu'une corruption populaire d'un jeu sacré dont la figure principale était Saint-Georges**. Il faut dire que les rares archives retrouvées depuis cette époque paraissent leur donner raison.

En 1868, Auguste LACROIX publie les lettres d'institution de la **Confrérie de Saint-Georges**, signées par Guillaume d'Ostrevant, le futur Guillaume IV, par des grands vassaux du Comté et les échevins de Mons en charge à l'époque. **Cela se passe en 1380, la nuit de la Trinité, ce qui n'est pas un hasard. Les statuts ordonnent en effet aux compagnons d'être dorénavant réunis à la collégiale dès après les vêpres le samedi de la Trinité autour de l'image de leur Saint Patron jusqu'à ce qu'une antienne soit chantée en son honneur. De même le lendemain, la statue du saint, entourée des confrères, devait suivre la procession, derrière « le benoît corps saint de Medame sainte Waudru, au plus près qu'on pora boinement ».**

Saint-Georges est entré dans le folklore montois à cette date pense-t-on et n'en sortira plus, même si c'est encore un Gilles de Chin géant qui est mis en scène par Bourlard dans le salon Gothique de l'hôtel de Ville rénové dans l'interprétation romantique du Moyen-âge de cette époque.

C'est en 1936 que, grâce à la sagacité de l'infatigable chasseur de vièseries qu'était **Paul HEUPGEN**, on exhume des traces des « mystères » de Saint-Georges dans des comptes du Chapitre de Sainte-Waudru. Il y est question de **subsidés accordés par les chanoinesses à la confrérie dont je viens de parler en 1490-1491 et encore en 1533 pour représenter le « mystère de Saint-Georges »**, durant trois jours et quatre jours respectivement, la première fois sur le marché de Mons, et la deuxième fois devant l'hôtel de Naast. **Retenez ce lieu : c'est la « place des joutes »** que le Duc Albert de Bavière avait créée en rachetant une partie de l'enclôître en 1382 et en démolissant une partie du mur du Castrum du IXème siècle. La représentation de 1533 se faisait donc dans un champ clos, comme les tournois donnés là, en spectacle au peuple et en divertissement aux chevaliers depuis la fin du XIVème siècle.

Une arène donc. Comme celle qui est constituée avec des claies financées par le Massard de Mons en 1440-1441 pour « **les compagnons qui doivent jouer le jeu de saint Jorge** » Cette découverte de René MEURANT en 1967 se double d'une autre publiée par **Karl PETIT** en 1985 et dont il ne cache pas l'importance. Les comptes de la Confrérie de Saint-Georges révèlent dès 1524 que la confrérie se chargeait de l'entretien annuel d'un Dragon dont il fallait **régulièrement « racoustrer la queue »**. **Il en a déduit qu'elle n'était pas solide. Pour ma part j'en déduis que chaque année, le peuple de Mons la dépouillait et souvent la brisait. Le dragon et le peuple étaient en contact chaque année, par la queue du monstre interposée.**

C'est évident lorsqu'on lit dans un compte de la Confrérie de 1595 qu'une gratification était donnée « **au porteur du dragon ayant fait son devoir de remuer la queue** ».

Le jeu et le mystère ne se confondent sans doute pas. Mais il est remarquable que trois institutions au moins financent dans des proportions diverses des spectacles en rapport avec notre lumeçon et à ce stade, on savait donc déjà que le jeu remonte à 1440 au moins, il y a donc **cinq cent soixante dix ans.**

A ces sources déjà fort nombreuses, mes recherches n'ont pas contribué à apporter de nouvelles preuves documentaires de l'ancienneté du jeu de Saint-Georges, mais plutôt une série d'idées et de déductions tirées d'autres textes dont la portée était passée inaperçue.

Ainsi, déjà en 1352, le magistrat avait gratifié des « **compaignons de saint Jorge** » de 16 lots de vin (32 litres). **Trente ans avant la fondation de la Noble confrérie, la compagnie ne se confond peut-être pas avec elle. Je présume en effet que cette compagnie** désignait déjà à l'époque la milice bourgeoise du quartier de la Garenne affectée à la garde de la Porte du Parc et du rempart adjacent. Le patronage de cette milice par Saint-Georges est confirmé dans les comptes de maltotte aux siècles suivants. Le choix de ce saint patron par la milice du quartier explique que la Tour de l'enceinte urbaine qui défend le « **bachin daleis la porte du Parc** » portera le nom de « **Tour saint Jorge** ».

D'autre part, le mystère de Saint-Georges donné comme divertissement au peuple au XVème siècle est à mettre **en rapport**, selon moi, **avec les spectacles que constituaient les tournois au siècle précédent**. A partir de 1310, les Comtes de Hainaut ont organisé régulièrement des tournois à Mons. J'en ai dénombré 32 durant le XIVème siècle au départ des comptes de la ville et des comptes de la Recette comtale. Si certains furent la conséquence du désœuvrement ou de la réconciliation des chevaliers, la plupart furent organisés pour récréer le peuple et magnifier leur souverain. Au début du siècle, ils se déroulaient le plus souvent « **as quarémiaux** », **qui désigne la période du Carême mais aussi des carnivals**. Vers la fin du siècle, plusieurs Tournois se sont déroulés après la procession le jour de la Trinité.

Dans leur toute grande majorité, les joutes avaient lieu au printemps.

On trouve une trace dès 1309 d'un renforcement du guet en Ville **la nuit du Quaremiel**, c'est-à-dire le soir du mardi gras. **On faisait manifestement carnaval à Mons à cette époque**.

Lorsque de telles joutes n'étaient pas organisées, ou même en parallèle, les comptes communaux renseignent que **les compagnies bourgeoises organisaient à cette période des simulacres de tournois que l'on appelait behourds**.

Le behourd a donné **en Italien Bagordo** qui est une fête de luttes entre les quartiers d'une Ville et prend de multiples formes. Le Palio de Sienne est un bagordo.

Le behourdi désignait à Mons le premier dimanche de Carême, ou grand carême.

Comme pour les tournois, on installait **un champ clos et on revêtait les pavés de paille**. Lors d'une joute populaire organisée par les compagnies bourgeoises après Pâques en 1373 sur le Marché, **c'est du sable** (du saavelon) qui avait été répandu dans le champ clos. **As quaremiaux de la même année 1373 une garde fut organisée dans la chapelle Saint Jorge, citée pour la première fois, pendant les quatre jours que durèrent ces joutes**. Il apparaît régulièrement par ailleurs que les compagnies étaient récompensées par des dons de vin du magistrat pour avoir exécuté ces behourds.

De là à penser que les 16 lots de vin de 1352 sont déjà la récompense de l'exécution d'un jeu de Saint-Georges, je ne me prononce pas encore, mais la

dimension « carnavalesque » de ces simulacres de tournois ne peut être négligée. **Posons-nous la question de savoir pourquoi un carnaval qui fut actif à Mons pendant un siècle, sous la forme de simulacres d'exploits chevaleresques n'a eu aucune survivance à Mons alors qu'il en existe encore des dizaines dans les communes des alentours.**

Peut-être parce que le simulacre du combat de Saint-Georges fut déplacé à la Trinité.

Mais il faudrait admettre que les luttes sportives entre les compagnies bourgeoises des six quartiers de la Ville auraient co-existé avec un simulacre de Jeu de Saint-Georges, plus épique que la représentation édifiante du mystère qui en était donnée de temps à autre sur commande des chanoinesses.

Pour prendre position, il faut évidemment préciser les faits historiques à l'origine desquels le mythe de Saint-Georges a été adopté par la communauté urbaine de Mons.

Le culte de Saint-Georges est vivace autour de la Mer Noire depuis le 6^{ème} siècle. Il est appelé à patronner des églises dès cette époque dans l'empire Byzantin, à Beyrouth, en Bulgarie, en Russie et en Géorgie. Il n'est pas très populaire chez nous avant les croisades, même s'il existe des paroisses qui lui sont dédiées dès les temps mérovingiens (Saint-Georges, Noduez, Grez-Doiceau). Mais les **croisés en font leur patron dès le retour de la première (1096-1099) car la légende raconte que Saint-Georges leur apparût au siège d'Antioche en 1098 pour les galvaniser.** La croisade était conduite par Godefroid de Bouillon, et **Bauduin II, notre Comte de Hainaut,** le fils de Richilde, y avait participé mais il mourut justement au siège d'Antioche.

Sa petite fille, Ide, avait épousé Gilles de Chin qui avait accompagné son suzerain à la croisade. **Au lieu de ramener le culte de Saint-Georges, le seigneur de Berlaymont rapporta le souvenir de ses propres exploits.**

Bauduin IV avait lui-même décliné l'invitation de **Bernard de Clairvaux** de participer à la deuxième croisade (1147-1149) conduite par le Roi de France Louis VII et l'empereur germanique Conrad. Au retour, le culte de Saint-Georges se répand dans la partie Nord de la France. Le saint martyr est figuré sur un vitrail de Chartres, avec pour armoiries la croix rouge sur fond blanc des croisés qui orne sa tunique.

A la troisième croisade (1189-1192) qui s'arrêtera à Acre, participera notamment Richard Cœur de Lion, le roi d'Angleterre qui développera le culte de Saint-Georges. Le patron des chevaliers supplante ainsi **Edouard le Confesseur** comme patron de l'Angleterre qui prend la croix rouge sur fond blanc comme drapeau. **Dès 1222,** le jour de sa fête, le 23 avril sera décrété jour de fête nationale.

De la quatrième croisade (1202-1204) à laquelle participera **Bauduin VI, notre Comte ne reviendra pas. On connaît l'épisode du faux Bauduin.**

Lorsque deux nouvelles paroisses furent créées à Mons en 1224 et 1227, elles furent toutes deux dédiées à Saint-Nicolas, non pas parce qu'il est le patron de la Grèce que les croisés ont traversée, mais essentiellement parce qu'il est le Patron des marchands. **On n'a donc pas pensé à Saint-Georges à Mons après les deux**

épisodes malheureux de nos souverains au berceau de son mythe. Il faudra attendre un siècle de plus.

C'est selon moi **d'Angleterre que le mythe de Saint-Georges est importé à Mons.** Les faits sont bien connus.

Notre comte **Guillaume, deuxième fils de Jean II d'Avesnes** était devenu héritier du Comté suite à la mort de ses frères aînés, Jean, à la Bataille des éperons d'Or en 1302 et Henri qui mourut jeune. Il succéda à son père en septembre 1304. L'année suivante, **il épousa Jeanne de Valois fille de Charles de Valois et nièce de Philippe le Bel**, en exécution d'un traité conclu deux ans plus tôt. La cousine de sa femme, **Isabelle de France, la fille du Roi est l'épouse du Roi d'Angleterre, Edouard II, qui l'a répudiée sous l'intrigue des Spencer.** Elle veut se rétablir en faveur de son fils, Edouard WINDSOR. Notre Guillaume promet de l'y aider moyennant que l'héritier d'Angleterre épouse une de ses filles. Il chargea de l'entreprise son jeune frère **Jean, qualifié d'un des plus vaillants chevaliers de son époque.** Il leva en Hollande un corps expéditionnaire qui traversa la manche sur 140 bateaux et vainquit le parti **d'Edouard II qui fut forcé d'abdiquer en 1327.** Pour la première fois en Europe, Jean de Hainaut avait utilisé des bouches à feu.

Edouard III fut couronné le 1^{er} février de cette année-là et ensuite armé chevalier par **Jean de Beaumont** lui-même « **Au nom de Dieu et de Monseigneur Saint-Georges** », selon les chroniques du temps dans la chapelle Saint-Georges du Château de Windsor. Le jeune Roi épousa sa **cousine Philippa de Hainaut** par procuration peu après la dispense pontificale. Dans sa campagne d'Angleterre, Jean de Beaumont a pu aussi rencontrer ou entendre parler de ces jeux de Saint-Georges par lesquels des communautés rurales du Nord de l'Angleterre mimaient le Combat du saint patron contre le dragon.

Et rien ne permet de douter que des montois, qui firent partie du corps expéditionnaire en Angleterre, en revinrent avec la mémoire vivace de ces évocations. On peut penser raisonnablement que ces vétérans de la campagne d'Angleterre les ont reproduites à Mons.

Pour la petite histoire, l'ordre de la Jarretière fut créé en 1348 et le bijou du collier porté par les chevaliers de l'Ordre représente Saint-Georges terrassant le Dragon. Guillaume IV et son père Aubert en furent les premiers chevaliers non anglais, en 1390 et 1397.

La coïncidence des dates de cet épisode anglophile des comtes de Hainaut avec l'introduction du culte de Saint-Georges et de l'évocation de son combat mythique à Mons est certaine.

Mais doit-on en déduire que nous sommes arrivés à l'origine de notre rite, je ne le pense pas. **Un indice me permet de l'exclure car jamais, jusqu'à l'introduction récente de Polyade et Cybèle, le jeu n'associait l'incontournable princesse ou pucelle qui figure invariablement dans l'iconographie de Saint-Georges terrassant le Dragon.**

Est-il d'ailleurs concevable qu'en 1380, la noble confrérie de Saint-Georges qui se fait accréditer dans la procession de la Sainte Trinité aurait pu y introduire un dragon ? A cela , je répons certainement non.

L'utilisation de la fête et des jeux est certes de tous temps nécessaire pour assurer la paix sociale et la cohésion religieuse. **Machiavel** affirmait que le prince doit offrir au peuple des fêtes régulières pour qu'il supporte la tyrannie. Plus insidieuse est l'attitude de l'église pour « **recupérer** » **les rites païens** en y intégrant des personnages à la vie édifiante pour les christianiser. Plus fondamentalement la tradition judéo-chrétienne a voulu combattre l'arrière-plan archaïque du **thème du Dragon qui relie au Mythe universel de la déesse-mère**. Dès la **genèse**, le Dieu des juifs et des chrétiens va supprimer les ailes et les pattes au dragon-griffon et le réduire à l'état de serpent qui deviendra le symbole iconographique de la luxure.

Si l'on réduisait le Dragon de Mons à ce seul symbolisme, on ne comprendrait pourtant pas comment sa représentation de aurait été tolérée pendant le Moyen Age en de nombreux endroits et même intégrée officiellement par l'église dans des nombreuses processions.

En cette fin du moyen âge, il n'est plus ignoré par aucun clerc la symbolique diabolique du Dragon qu'a combattu Saint-Georges. Si même le peuple est à cette époque peu instruit de la bible, les clercs le sont eux-mêmes et **spécialement ces religieux des Ecoliers qui sont des théologiens et participent à la procession depuis 1252 et représentent à Mons la Sainte Inquisition**. Comment ces pères spirituels des chanoinesses auraient-ils permis l'introduction du symbole de Satan dans la procession sacrée ? Or un dragon y paraissait certainement et encore cinq cents ans plus tard. C'est donc **nécessairement qu'il était porteur d'une autre symbolique** et que les Bons Enfants ne s'y trompaient pas. **Je pense pouvoir affirmer que lorsqu'ils furent admis à s'implanter sur le pré de la Vierge à la condition de suivre la procession de la Trinité, un simulacre de Dragon y paraissait déjà.**

Et sans doute aussi qu'un jeu existait, à l'état larvaire, mettant aux prises le dragon et le « petit peuple » de Mons.

A ce stade de mon enquête, je suis bien forcé d'ouvrir une parenthèse au risque de chevaucher quelque peu le sujet qui sera exposé par Serge GHISTE à cette tribune dans quelques jours.

Lorsque furent érigées **les nouvelles paroisses de Saint Nicolas en 1224 et 1227**, le Chapitre de Sainte-Waudru y mit pour condition que leurs curés devaient suivre quatre des multiples processions que **la Mère Eglise de Mons** organisait :

A la Purification de la Sainte Vierge,

Le dimanche des Rameaux,

Aux jours des Rogations

Et à l'Ascension.

Lorsqu'en **juillet 1247**, l'Evêque de Cambrai autorisa la fondation de la Paroisse de Cantimpret, il ordonne de même à son curé de suivre les processions des chanoinesses qu'il désigna. L'obligation de suivre les processions concernait cette fois celles qui étaient organisées aux fêtes suivantes:

La nativité de la Vierge Marie,

Le Jour de la fête des rameaux,
A l'ascension,

Et ... à celle de la Trinité

Outre le jour de la fête de l'Assomption, exigence supplémentaire à celle faite aux deux autres curés.

La procession de la Trinité remplace donc apparemment celle des Rogations.

Le polyptique de 1272 qui reprend, en mettant à jour le mémorial de Saint-Germain de 1232, la liste exhaustive des processions que doivent suivre les chanoines de Saint-Germain **ne cite plus les rogations**, et précise que la procession de la Trinité est la seule qui se fait « **entour de la Ville** ». Comme c'était le cas, antérieurement, de celles des Rogations.

La procession de la Trinité remplace donc bien celle des trois jours des rogations entre 1232 et 1247.

Or voici l'origine de cette procession des Rogations.

Saint Mamert introduit en 470 dans la vallée du Rhône la procession des rogations. Le dimanche des Rogations, l'évangile de Saint-Jean comprend ce passage. « demandez ce que vous voudrez et cela vous sera accordé ». Le saint évêque ordonne trois jours de processions à travers les campagnes et trois jours de jeûne. **Le concile d'Orléans de 511 étend à toutes les paroisses de la Gaule l'obligation de l'organiser.** Ces processions se déroulent durant les trois jours qui précèdent l'Ascension. L'imploration, la « rogatio » faite à Dieu, tend à favoriser de bonnes récoltes durant les trois saisons à venir. **Trois processions pour trois saisons.**

Le dicton veut en effet que :

« **S'il pleut le jour des Rogations, humide sera la fenaison,**

« **S'il pleut le lendemain, le blé sera mouillé,**

« **S'il pleut le troisième jour, les vendanges seront pluvieuses.**

« **L'année sera des plus mauvaises si ces trois jours sont mouillés.**

« **Belles rogations, belles moissons** »

Quand les gaulois avaient peur que le ciel leur tombe sur la tête, cela avait la même signification.

Dès lors, tous les rituels qui peuvent aider à éviter le déchaînement des éléments sont bons à prendre.

C'est ce qui explique, comme l'a démontré Jacques Le Goff que l'on promenait un simulacre de Dragon en osier en tête de la procession des Rogations.

Dans sa gueule ouverte, le peuple jetait fruits et gâteaux. A Mons sans doute comme à Paris, à Poitiers, à Niort, à Arles, à Tarascon, à Rouen, à Troyes, à Provins, à Reims, à Toul, à Metz, à Verdun et, plus près de chez nous à Douai **depuis le XIIème siècle. Depuis qu'il faut protéger une ville naissante des inondations dues aux pluies abondantes ou au débordement d'un fleuve ou drainer des marécages.** Van Gennep a recensé tous les dragons processionnels de Flandre, à Anvers, Lierre, Alost, Furnes, Audenarde, Malines à la charnière des 14èmes et 15èmes siècles.

Attardons-nous au **Dragon de Douai**, proche voisin du nôtre. Un compte de saint-Aimé de 1361 note les dépenses exposées « **pour faire une neuve keuwe de vermeil qu'on porte à la procession** » et **cette procession est celle des rogations**, comme à Paris où l'on portait le grand dragon d'osier en souvenir du miracle de Saint-Marcel, remontant à une époque d'assèchement des marais entourant la capitale française.

J'ai retrouvé une mention de l'existence à Mons en 1349 d'un autre chemin appelé « de la procession » au sud de Mons, à l'opposé de celui que nous connaissons encore sous le mont saint-Lazare. Ce chemin se branchait sur la rue de Bertaimont, hors les murs, à l'entrée du Joncquois. **La procession traversait donc les parties marécageuses qui entouraient la ville à l'Est. Ce qui justifiait bien le secours d'un dragon.**

Un texte liturgique français de 1180 précise encore que durant les deux premiers jours des rogations le dragon marche en tête du cortège devant la croix et les bannières avec « sa longue queue dressée et enflée », tandis que le troisième jour il ferme la procession avec sa queue « dégonflée et basse ».

Or il y a aussi un personnage immédiatement associé à la procession et qui suit le simulacre d'osier. C'est l'homme de fer, le chevalier en armure qui commande la protection militaire du cortège. C'est celui-là qui paraît avoir été identifié très tôt comme étant Gilles de CHIN.

Si le Dragon processionnel de Mons n'apparaît dans les comptes de la Confrérie de Saint Georges qu'en 1524 pour le refaire, enduire sa queue de suif et rémunérer les porteurs puis presque tous les ans « racoustrer » sa queue, **le rite du dépouillement de la queue était sans doute bien antérieur.**

Le peuple qui suit la procession a pris l'habitude, à la fin de celle-ci de dépouiller la queue du Dragon d'osier. Trois jours, le temps de la fête. **Deux jours, le samedi et le dimanche où la bête a la queue dressée. Lundi, où il continue à parcourir la ville, la queue basse.** Le folklore montois respecte parfaitement la tradition liturgique. **Et au milieu chronologique du rite, le dimanche midi, à la rentrée en ville d'une procession qui a commencé à l'aube, c'est la curée sur la queue du monstre.**

Il est donc certain que l'usage selon lequel le peuple lui dépouille sa queue ne peut être en rapport avec le mystère de Saint-Georges joué pour la première fois en août 1490 qui n'était qu'une pièce de théâtre édifiante de commande **et pas un rite populaire.**

Le rite montois est d'évidence nécessairement antérieur et lié aux rogations.
D'où vient-il ?

Dans les multiples hagiographies des saints « sauroctones », LE GOFF isole celle de **Saint-Marcel, un des trois patrons de la ville de Paris qui va, au septième siècle, dompter un dragon dans les marais de la Bièvre sans l'occire et dont la prétendue dépouille empaillée pendra pendant des siècles à la voûte de l'église qui lui sera dédiée.** C'est le Dragon fondateur, symbole des forces naturelles qu'il

faut dompter et s'il faut le tuer, dont on sèmera les restes pour féconder la terre. Il est, selon Le Goff, l'héritage des dragons de l'aire asiatico-égyptienne où il est la personnification des forces de l'eau. L'eau à la fois fertilisante et destructrice. La même évocation existerait en ce qui concerne **Saint-Sylvestre** qui affronte un serpent géant échoué lors d'une inondation du Tibre, non loin de Rome et figure donc une calamité naturelle. Ce ne sont pas les dragons de Saint Hilaire qui sont de la catégorie marine. **La force de cette catégorie de dragons réside davantage dans sa queue que dans sa gueule. On doit nécessairement rattacher le Dragon de Mons à cette origine.**

Et on le comparera aux rites associés aux autres dragons processionnels. **A Tarascon, la queue de la Tarasque, domptée par Sainte Marthe, de 6 mètres de long** traversait la foule qui devait la toucher tout en évitant d'en recevoir les coups. **A Metz, à la fin de la procession des rogations qui avait encore lieu au XIXème siècle, le Graouilly était fouetté par les enfants.** Ces rites sont liés à l'eau. Le Dragon était aussi processionné là-bas pour conjurer les inondations, du Rhône à Tarascon, de la Seille à Metz.

Progressons encore un peu dans l'élucidation du mythe du Dragon, sans être exhaustif.

Jacques LACARRIERE, dans son **Livre des genèses** identifie une légende de l'acte fondateur de chaque civilisation qui passe par le combat d'un dieu ou d'un surhomme contre un dragon. **En Mésopotamie, c'est le Combat de Mardouk contre Tiamat ; en Egypte, celui de Râ contre Apophis ; dans la civilisation grecque, celui de Zeus contre Typhon, en Germanie celui de Thor contre Midgard ; en Inde celui d'Indra contre Vrtra.**

Le Dragon est donc toujours préexistant au héros, dieu à forme humaine. Et sa mort est un acte fondateur. Le Dragon de toutes les mythologies fondatrices symbolise donc le chaos originaire. **Il vole, il rampe, il nage et il crache le feu.** Il est la seule espèce animale qui combine les quatre éléments : l'air, la terre, l'eau et le feu. **Il représente le magma originaire et donc l'essence de l'évolution, l'esprit du monde, sa science, son bonheur.** Il doit être détruit pour le bon ordre de l'évolution. Mais le désordre qu'il représente reprend régulièrement le dessus. L'évolution est un perpétuel recommencement, elle est cyclique, continuellement à recommencer.

C'est à Isidore de Séville, écrivain latin qui vécut entre 560 et 636 et qui est le plus lu et recopié au Moyen Age, que l'on doit **une classification « encyclopédique » du Dragon.** Dans une approche qui se veut « historique » et non symbolique, le Dragon est selon lui « **le plus grand des serpents et de tous les animaux de la terre** ». A ce stade, il distingue le **dragon qui est l'image de Léviathan**, à la fois serpent tentateur d'Eve dans la Genèse et bête de l'apocalypse du « draco marinus », **l'anguis de Virgile qui vit dans la mer.**

Mais à côté de ces deux types de dragons, Isidore en identifie trois autres :

- Le dragon tutélaire qui veille sur les pommes d'or du jardin des Hespérides

- Le dragon étendard qui figure sur les enseignes militaires des grecs et des romains qui selon lui commémore la victoire d'Apollon sur le serpent Python
- Et le dragon annulaire qui, se mordant la queue, représente l'année, le temps rond, le temps circulaire de l'éternel retour dont il assigne l'invention aux égyptiens.

Dans un article publié à Naples en 1970, **Jacques Le Goff a démontré que le Dragon de Mons appartenait à cette dernière classe des sauriens, crocodiles, gros lézards chtoniens, du sous-sol infernal. Il impute leur entrée dans la mythologie de nos régions à l'influence des dragons apportée dans le bagage légendaire des civilisations indo-européennes qui ont peuplé nos contrées pour y être confrontée à l'influence romaine des dragons- étendards qui figurent sur les enseignes militaires et se retrouvent au sommet des beffrois de Gand et Tournai notamment.**

Si indiscutablement, **le Dragon de la procession de Mons est l'héritier du Dragon annulaire**, il se distingue sans doute des dragons processionnels de Flandre comme celui qui a été promené lors de **l'Ommegang d'Anvers connu en 1380**, héritier des dragons étendards qui figurent la force protectrice des Communes. Ce dragon gardien des libertés communales est très modestement figuré dans le Marteau de la serrure de l'hôtel de Ville, coulée au XVème siècle. Il a la tête en bas, qui frappe sur la porte et la queue dressée verticalement soutient la bretèche d'où sont proclamés les bans de police. Mais pour se faire ouvrir la maison de la Paix, on prenait donc en mains sa queue. Toujours ce contact de la main avec la queue du Dragon de Mons. **Incontournable particularité du folklore montois.**

Et cela me permet enfin de suggérer **une relation de notre Dragon de Mons avec une antique tradition gauloise.**

Le serpent n'est pas un animal mythologique. Il existe bien et est omniprésent, comme un succédané des dragons. C'est l'animal circulaire, annulaire qui disparaît en hiver puisqu'à sang froid, il ne peut se mouvoir sans la chaleur du soleil. Il symbolise le cycle des saisons. **Ce que l'on sait moins, c'est que le serpent occupe une place importante dans le cycle d'une divinité gauloise. C'est encore une mythologie fondatrice.**

En bref, la grande déesse-mère dont on ignore le nom, une Minerve, va épouser successivement **Taranis, le dieu du Ciel, et Esus, le dieu de la Terre**. Celui-ci apparaît, suivant les saisons, tantôt sous forme humaine et tantôt sous la forme d'un monstre hybride, moitié homme, moitié cerf, c'est **CERNUNNOS. Esus est le dieu de la végétation et du printemps et Cernunnos, le dieu des enfers, des morts et de la richesse**. A la fin de l'hiver, il redevient l'amant de la déesse-mère qui a quitté Taranis, non sans avoir tué le redoutable chien de ce dernier. Mais ce n'est pas le combat avec le molosse qui nous intéresse, mais ce qui va suivre. Sur la stèle du musée de Reims et sur le chaudron de Gundestrup, **Cernunnos, dont les bois sont tombés ou non, est figuré avec entre les mains un grand serpent qu'il va manger**. Une historienne française dont j'ai oublié le nom montre que des rois de France ont pris le cerf pour emblème en souvenir de ce dieu celtique. Elle va donner une hypothèse nouvelle à l'éthymologie du Carnaval, **« Cornes vallent », les cornes tombent.**

A la chute de ses bois en février de chaque année, **le cerf se réfugie, honteux**, au milieu de la forêt pour y rechercher un serpent qu'il mange pour reprendre la vitalité nécessaire à la repousse de ses bois. **Le serpent, symbole simplifié du dragon chthonien, est source de vitalité. Il mue, perd sa peau et se régénère.** En le consommant, on reprend vigueur.

Le dragon serpent de cette catégorie est source de vitalité. La tradition celtique est forte dans nos régions et le christianisme ne parviendra pas à éradiquer ni le Carnaval ni le rituel de ressourcement au serpent-dragon, mais il va récupérer ce mythe dans les processions qui ont cette fonction. **J'avance l'hypothèse que le rite qui consiste à le dépouiller correspond à cette tradition.**

On peut aussi se poser la question de savoir si les premiers hommes qui ont habité nos contrées ont pu rencontrer les restes fossiles des grands sauriens du jurassique, de la classe des dinosaures.

On connaît bien les iguanodons de Bernissart, tombés dans des trous karstiques à l'ère tertiaire et dont les fossiles remarquablement conservés ont été retrouvés à des profondeurs de plusieurs centaines de mètres dans les puits de mines. **Mais on oublie souvent qu'une espèce de sauriens qui a vécu à l'époque des dinosaures a livré des dizaines de fossiles dans les craies phosphatées de Mesvin au XIXème siècle à quelques mètres de la surface du sol.** Quand on y regarde bien, on retrouve la morphologie du Dragon de Mons dans les squelettes du **Hainausaure, variété du Mosasaure.** Une énorme gueule garnie de dents acérées, deux courtes pattes avant articulant de grandes nageoires et une queue très longue. Les spécimens les plus longs ont 12 mètres.

Il ne peut-être exclu que les hommes préhistoriques de la région de Mons ont pu rencontrer ses restes fossiles en cherchant le silex dans la craie. Ils auraient alors transmis la tradition de cet animal légendaire et de sa réapparition correspondant à la redécouverte régulière de ses restes fossiles.

Et voilà, je suis arrivé au bout de l'enquête. Nous ne saurons jamais sans doute sous quelles formes exactes s'est exprimé le rite, en tant que **ressourcement annuel des montois au contact de l'animal mythique qui symbolise leur ancien terroir marécageux. Ni combien d'éclipses le rite a subi.**

Mais on peut certainement avancer les trois influences successives :

La première est liée à la liturgie chrétienne primitive des rogations qui récupère la tradition païenne du cycle du dragon saurien dompté pour garantir la maîtrise des forces de l'eau. On peut l'imaginer à Mons à l'époque de la naissance d'une communauté urbaine, **vers la fin du XIème siècle**, lorsque les comtes de Hainaut défrichent et assèchent les basses prairies marécageuses qui entourent la ville. Le peuple participerait au dépouillement de la queue du dragon – serpent selon la tradition gauloise, conforme à la liturgie.

La deuxième est liée au rite de Carnaval, peut-être à une époque où l'autorité ecclésiastique déplace la procession hors du temps du carême. Le peuple aurait poursuivi le rite du dépouillement **dans un cadre étranger à la liturgie**, à une époque de l'année plus en phase avec le cycle carnavalesque en y ajoutant peut-

être, pour corser le jeu, une série de personnages déguisés en diables, hommes sauvages et chevaux-jupons qui s'interposent entre le monstre et le public, alors qu'un dragon plus docile resterait intégré à la procession qui ne dure plus qu'un jour. **Nous sommes au milieu du XIIIème siècle.**

La troisième est liée au cycle de la chevalerie et de saint-Georges qui sera mimée dans les behourds des compagnies bourgeoises. Par l'intégration du Patron des chevaliers à la procession, s'opère alors une réconciliation entre la liturgie et la fête populaire qui se déplacera pour restaurer la continuité entre le cortège religieux et le jeu du dépouillement qui la suivra. **Sans doute à la charnière des XIV et XVèmes siècles.** Supplanté pendant près de deux siècles par Gilles de CHIN dont l'épopée est similaire à celle du grand Saint, il a aujourd'hui repris le devant de la scène.

J'espère vous avoir convaincu que le mythe, fondateur, du Dragon est arrivé à Mons bien avant Saint-Georges.

Mais l'association de Saint-Georges à un rite carnavalesque préexistant lui a certainement permis d'éviter l'excommunication définitive et sans doute de survivre grâce à l'autorité urbaine qui l'avait adopté comme saint patron.

C'est en tous cas selon moi la rencontre de deux mythes d'origine différente qui permet d'expliquer pourquoi Saint Georges tue chaque année le Dragon qui, pourtant, ne meurt jamais. Comme le serpent, il fait sa mue annuelle. Et les montois mettent la main à la queue. La queue du Dragon, c'est le vecteur de la pérennité du lumeçon. Et le fil conducteur de son histoire.

Mons, le 25 avril 2008

© François Collette via <http://doudou.be>